

unicef 

pour chaque enfant



# Les droits des filles pour un avenir égalitaire:

Renouvellement des engagements en  
Amérique Latine et dans les Caraïbes

RAPPORT RÉGIONAL

## Remerciements

Copyright © 2021 UNICEF

Les auteurs de ce document font partie de l'équipe FREE (Feminist for Rights, Equality and Empowerment), composé d'Ana Landa Ugarte, Carmen Porras Gómez, Ivonne Argueta Vásquez, Bruna Cristina Jaquette Pereira et Macarena Aguilar Rodríguez.

Ce rapport a été coordonné par la section genre du Bureau régional du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) pour l'Amérique Latine et les Caraïbes, sous la direction de Shelly Abdool, conseillère régionale en genre et Ivonne Urriola Pérez, responsable du genre et du développement.

En outre, le Bureau régional de l'UNICEF pour l'Amérique Latine et les Caraïbes reconnaît de manière particulière les précieuses contributions apportées par les filles et les adolescentes qui ont participé à la consultation numérique sur les droits des filles en Amérique Latine et dans les Caraïbes, organisée par Taysha consulting. Un merci spécial aux adolescentes, aux leaders féministes, aux militantes et aux institutions qui ont partagé leurs points de vue et leurs rêves avec nous.

Une reconnaissance particulière aux collègues de l'UNICEF qui ont révisé ce document et contribué à sa préparation en fournissant des contributions techniques : June Pomposo, Sachi Kojima, Esther Ruiz, Emilia Numer, Patricia Nuñez, José Sierra Castillo, Constanza Solís et Erick Solís ; ainsi que Nazareth Mateos, du Comité espagnol de l'UNICEF. L'édition était sous la responsabilité de Gladys Hauck de l'équipe de communication régionale de l'UNICEF et la conception graphique a été réalisée par Moisés Pérez Arenas.

-----  
À propos de l'UNICEF

À l'UNICEF, nous promouvons les droits et le bien-être de tous les enfants et adolescents dans tout ce que nous faisons. Avec nos partenaires, nous travaillons dans 190 pays et territoires pour transformer cet engagement en actions concrètes qui profitent à tous les enfants, avec un accent particulier sur l'atteinte des plus vulnérables et des exclus, dans le monde.

De plus amples informations sur le travail de l'UNICEF en Amérique Latine et dans les Caraïbes sur l'égalité du genre sont disponibles sur le site web du bureau régional de l'UNICEF pour l'Amérique Latine et les Caraïbes : [www.unicef.org/lac/en/gender-equality](http://www.unicef.org/lac/en/gender-equality)

# Contenu

Antecedentes .....	4
Principales conclusions .....	6
Boîte à souhait des filles et adolescentes .....	12
Conclusion .....	13
Priorités des filles et des adolescentes en Amérique Latine et dans les Caraïbes .....	15



La IV Conférence mondiale sur les femmes, qui s'est tenue en 1995 à Beijing (Chine), a marqué une étape sans précédent dans l'engagement de la communauté internationale avec le lancement d'une complète et large plateforme pour promouvoir les droits des femmes et des filles et l'égalité du genre : le Programme d'action de Beijing (PAB). Cent quatre-vingt-neuf pays, de nombreuses organisations internationales, 17 000 participants et plus de 30 000 militantes féministes ont participé à la conférence, s'engageant à faire de la promotion des femmes et des filles et de l'égalité du genre une priorité nationale et mondiale.



Photo: UNICEF LACRO / 2020 / González

La plate-forme a identifié 12 domaines d'intérêt particulier (CAC en anglais), la dernière (CAC L que nous appellerons le Chapitre des filles ci-dessous) est consacrée à l'exercice des droits et aux problèmes spécifiques des filles et des adolescentes.

A l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'approbation du PAB, le Bureau régional de l'UNICEF pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (LACRO) a proposé un processus d'analyse et de réflexion afin de répondre à deux questions directrices : 1) 25 ans plus tard, les objectifs du PAB sont-ils toujours en vigueur selon les données et selon les adolescentes? ; 2) En 2020, qu'est-ce que les filles et les adolescentes d'Amérique Latine et des Caraïbes estiment nécessaire pour l'exercice de leurs droits ? Le caractère unique de cet effort vise à le faire en donnant la parole et la visibilité à l'expérience et aux opinions des filles et des adolescentes de la région, en tenant compte de leurs diversités et de l'intersectionnalité multiple qui les traverse.

À cette fin, un vaste travail a été mené pour réviser et examiner les documents, analyser les bases de données et consulter les filles et les adolescentes de la région, ainsi que les femmes adultes, les dirigeants d'organisations féministes et les experts qui travaillent pour les droits des filles et des adolescentes.

<sup>1</sup> La participation par groupe d'âge à la quatrième Conférence mondiale pour comprendre la participation des jeunes femmes et des adolescents est inconnue.

Il s'agit d'un effort de recherche qui prend en compte différentes sources d'informations à la fois quantitatives et qualitatives, mais qui vise à donner une plus grande visibilité, présence et raison aux voix des filles et des adolescentes consultés, par rapport à ce qui est considéré comme des données dans d'autres diagnostics basées principalement sur des sources secondaires et analyse de données quantitatives. C'était une prémisse méthodologique établie dès le début pour pouvoir identifier les priorités des filles et des adolescentes, de la part des filles et des adolescentes eux-mêmes. Cette approche vise également à aider à combler le manque structurel de données et d'informations quantitatives systématisées en ce qui concerne les filles et les adolescentes, beaucoup plus lorsqu'il s'agit de données quantitatives qui permettent d'analyser les différentes intersectionnalités.

La consultation – qui a été réalisée par plusieurs instruments en ligne en raison des limitations de mobilité imposées par la pandémie du COVID-19 –, a réunie 1 419 filles et adolescentes de 26 pays de la région d'Amérique Latine et des Caraïbes. Les filles et les adolescentes afro-descendantes, autochtones, métisses, blanches, trans, lesbiennes, bisexuelles, en situation de handicap, migrantes et déplacées d'Amérique centrale et du Mexique, du Cône sud, de la région Andine et des Caraïbes ont été consultées au moyen de 16 entretiens approfondies et d'une plateforme en ligne, où 1 403 ont répondu à une interview sur leurs perceptions et leurs priorités concernant la situation des filles et des adolescentes dans la région. De même, 16 responsables d'organisations féministes et experts travaillant pour les droits des filles et des adolescentes ont été interrogés.

Ce rapport examine également les engagements découlant des Conférences régionales sur les femmes organisées sur une base triennale. Il reconnaît et examine également les programmes qui ont émergé du Dialogue intergénérationnel sur l'égalité du genre et les droits des filles, des adolescentes et des femmes (octobre 2018, Antigua) ; de la Déclaration de la jeunesse féministe (janvier 2020, Santiago, Chili) ; et de la manifestation parallèle de 25 ans d'engagement pour les filles : un dialogue intergénérationnel élaboré par l'UNICEF dans le cadre de la XIV Conférence régionale des femmes en Amérique Latine et dans les Caraïbes (janvier 2020, Santiago, Chili) et dialogues intergénérationnels organisés dans les premiers mois de 2020 par l'UNICEF et ses partenaires en Bolivie, Chili, Colombie, El Salvador, Honduras, Nicaragua, Panama et le Pérou.

De cette façon, l'identification des priorités pour les filles et les adolescentes qui sont présentées dans ce rapport et les recommandations suggérées, sont destinées à contribuer à la discussion de la motion des voix, des besoins et des demandes des filles et des adolescentes en Amérique latine et dans les Caraïbes dans l'agenda public des pays et sur les stratégies des organisations

de différents types responsables pour leur matérialisation, afin qu'ils ne soient pas soulevés comme exhaustifs ou finis. Il est également prévu que les organisations de femmes, les féministes et tous ceux et celles qui s'occupent des droits des filles et des adolescentes et de l'égalité du genre travaillant dans la région seront pris en compte.

En outre, il est important de souligner que ce rapport, bien qu'idéalisé lorsque la pandémie dérivée du virus COVID-19 n'était même pas dans l'imaginaire collectif, a été développé dans le contexte de cela et des mesures de confinement et de distanciation sociale imposées, variées selon les pays et, aussi, selon le moment. Par conséquent, la consultation a inclus des questions



Photo: UNICEF LACRO / 2020 / González

spécifiques pour les filles et les adolescentes sur les impacts identifiés ou attendus à l'avenir, dont les conclusions alimentent une brève section dans l'analyse de la situation de chaque Objectif Stratégique (OS) du Chapitre des filles.

Le rapport est structuré en 3 parties. La première partie présente le contexte et les objectifs qui en sont à l'origine, la méthodologie élaborée ainsi que les portées et les limites constatés. La deuxième partie traite de la caractérisation de la situation actuelle des filles et des adolescentes par rapport aux questions abordées dans le chapitre sur les filles, y compris

d'autres questions qui se sont posées et sont devenues pertinentes au cours de ce quart de siècle. La troisième partie décrit une série de recommandations liées aux priorités exprimées par les filles et les adolescentes qui répondent au contexte actuel de la région et à l'impact de la pandémie du COVID-19.

Conformément à cette structure, ayant déjà indiqué les objectifs des travaux dans cette section de fond, le présent résumé est organisé en trois sections :

1. Principales conclusions des objectifs stratégiques du chapitre des filles,
2. Conclusions et,
3. Priorités des filles et des adolescentes en Amérique Latine et aux Caraïbes.



### 1. Principales conclusions des objectifs stratégiques du chapitre des filles

L'étude prend comme point de référence et de départ le chapitre des filles du PAB et ses 9 OS. Cependant, l'organisation des sujets traités dans les OS contient quelques variations par rapport à l'organisation originale du contenu des OS du Chapitre des filles. Cela a été fait pour faciliter sa présentation et son approche dans le contexte actuel, compte tenu des liens étroits qui existent entre les différentes questions abordées. En outre, il est important de souligner que les sujets initialement abordés dans l'OS2 et l'OS9 du Chapitre des filles, tous abordés ici dans l'OS2, sont étroitement et directement liés. Ainsi, l'OS9 s'est consacré à traiter une question importante qui est devenue pertinente dans la région au cours de la période, mais n'était pas présente à l'ordre du jour du Chapitre des filles : la justice climatique pour les filles et les adolescentes.

Ainsi, plusieurs OS ont également inclus des questions qui, bien qu'elles n'aient pas été abordées dans le Chapitre des filles depuis 25 ans, sont apparues et sont devenues pertinentes au cours des 25 dernières années : soutien financier des mères et des pères et coresponsabilité parentale (OS1) ; infrastructure scolaire adéquate pour une gestion saine des menstruations et un accès aux TICs - technologies de l'information et de la communication - (OS4) ; violence à l'égard des filles et des adolescentes dans le monde numérique (OS7) ; mobilisation sociale des filles et des adolescentes (OS8) ; et justice climatique pour les filles et les adolescents (OS9).



### Principales conclusions de l'OS1 – éliminer toutes les formes de discrimination à l'égard des filles et des adolescentes

- Des progrès significatifs ont été constatés dans la région en ce qui concerne l'approbation de cadres réglementaires qui protègent l'exercice du droit des filles à l'identité et à l'appartenance, ainsi que des droits d'inscription, sans que des différences significatives selon le sexe soient évaluées. Une plus grande désagrégation serait nécessaire pour analyser s'il existe une relation entre le sexe de la fille ou du fils et l'accomplissement des responsabilités parentales, en particulier des pères – ou des hommes.
- Le rôle des pères – ou des hommes - dans la région est en train de changer, et de plus en plus ils assument certaines tâches de soins. Malgré cela, la coresponsabilité et l'abandon paternel - à la fois économique et de soins - restent un grave problème pour l'exercice des droits des filles, en particulier dans les foyers de femmes monoparentales.
- Les lois protègent formellement le droit des filles et des adolescentes à la succession et à l'héritage sur un pied d'égalité avec les garçons. Cependant, les progrès limités dans l'accès des femmes à la propriété, en particulier à la terre, expliquent les obstacles auxquels elles sont confrontées dans la pratique à l'exercice de ce droit. Des analyses plus poussées et des études approfondies sont nécessaires dans ce domaine.
- Le mariage d'enfants et les unions précoces restent l'un des défis les plus importants en Amérique Latine et dans les Caraïbes, étant la seule région au monde où les taux de mariages d'enfants n'ont pas baissé au cours des 25 dernières années. Une fille et une adolescente sur 4 sont mariées ou en union stable, et la probabilité augmente avec la pauvreté, la ruralité et l'appartenance autochtone. La crise du Covid - 19 aura un impact très négatif, augmentant l'incidence de cette pratique néfaste dans toute la région.
- Des efforts beaucoup plus importants devraient être déployés dans tous les domaines précédents pour générer des études et des données concernant cet objectif et les filles en situation de handicap et les filles LGBTI+, sur lesquelles les informations sont actuellement pratiquement inexistantes.

## Principales conclusions de l'OS2 - Éliminer les attitudes et les pratiques culturelles qui nuisent aux filles et aux adolescentes.

- Bien que les pays de la région aient fait des progrès dans l'adoption de lois et de pratiques institutionnelles plus inclusives et égalitaires, les rôles de genre traditionnels, les croyances et les perceptions sexistes des femmes, des adolescentes et des filles demeurent des obstacles à leur accès aux droits, à la justice, aux biens et aux opportunités.
- L'accroissement de la capacité d'influence sociale et politique des mouvements anti-droits renforce les rôles de genre et renforce les préjugés et stéréotypes discriminatoires à l'égard des filles et des adolescentes. Ces groupes menacent gravement les progrès réalisés en matière d'intégration et de mise en œuvre des perspectives du genre dans les politiques et programmes publics à tous les niveaux.
- Les filles et les adolescentes de la région ont fait des progrès importants et significatifs chez leurs compagnons masculins dans la déconstruction des stéréotypes et des pratiques sexistes ; malgré cela, dans leurs perspectives et visions émancipatrices, elles coexistent avec les plus traditionnels façonnés par le système sexiste dans lequel elles vivent.
- Les médias et la publicité jouent un rôle clé dans la déconstruction ou, au contraire, le renforcement des stéréotypes sexistes discriminatoires de genre. Sa contribution à l'hypersexualisation des filles et des adolescentes d'ascendance africaine et à la dévalorisation de leurs capacités et de leurs potentialités est particulièrement importante. À son tour, l'"être autochtone" reste largement associé à la servitude, à l'ignorance, à l'agression et au retard. Les stéréotypes racistes augmentent les préjugés envers les migrantes dans le cas des filles et des adolescentes dans cette situation.
- La pandémie du COVID - 19 a entraîné le renforcement des stéréotypes sexistes et des rôles de genre.

## Principales conclusions de l'OS 3 - Promouvoir et protéger les droits des filles et des adolescentes et accroître la prise de conscience de leurs besoins et de leur potentiel

- Tous les pays d'Amérique Latine et des Caraïbes ont ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant ; alors qu'en Amérique Latine la plupart des pays ont élaboré des normes nationales pour sa mise en œuvre, dans les Caraïbes anglophones et francophones, ce développement est minoritaire.
- Les lois et politiques nationales sur l'enfance et l'adolescence sont souvent en manque d'une perspective du genre, sauf dans certains pays d'Amérique Latine. À leur tour, les lois et politiques nationales en matière d'égalité du genre ignorent souvent les besoins et les intérêts spécifiques des filles et des adolescentes.
- L'adoption de la Convention relative aux droits des Personnes handicapées a été une étape importante dans la reconnaissance des droits des filles, des garçons et des adolescent-es en situation de handicap. Bien que la plupart des pays d'Amérique latine l'aient ratifiée, de nombreux pays des Caraïbes ne l'ont pas encore ratifiée.
- Comme dans d'autres domaines, le principal défi réside dans la mise en œuvre de lois visant à protéger les filles, les garçons et les adolescent-es. Les filles demandent à participer à leur rédaction et signalent que, dans la plupart des cas, ces lois sont élaborées et mises en œuvre sans tenir compte de leurs opinions.
- Les filles et les adolescentes de 2020 ont entendu parler de leurs droits et en savent plus qu'auparavant ; l'école et, plus récemment, les médias sociaux ont joué un rôle clé à cet égard. Cependant, l'avancée des forces ultraconservatrices dans la région et la propagation de fausses informations de plus en plus sur les médias sociaux eux-mêmes, soulèvent une image complexe.



### Principales conclusions de l'OS 4 - Éliminer la discrimination à l'égard des filles et des adolescentes dans l'enseignement et la formation professionnelle

- Les progrès réalisés ces dernières décennies en matière d'accès à l'enseignement primaire et secondaire pour les filles et les adolescentes dans la région de l'Amérique Latine et des Caraïbes sont remarquables. Cependant, cet accès est entravé lorsque d'autres variables d'exclusion sont prises en compte : pauvreté des ménages, résidence rurale, appartenance à des peuples autochtones et d'ascendance africaine, situation de handicap et statut de migrant.
- L'abandon des études secondaires chez les adolescentes reste le grand moment fort dans toute la région. Il affecte un certain nombre de facteurs qui touchent le plus les filles et les adolescentes qui vivent dans la pauvreté, qui sont enceintes ou qui sont mères depuis leur plus jeune âge, souvent à la suite de violences sexuelles.
- Stéréotypes et rôles de genre qui continuent d'être présents dans les écarts de performance, dans des matières telles que les mathématiques et les sciences qui persistent pour les jeunes de la région, ce qui limite le potentiel des filles et des adolescentes dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (CTIM), qui sont liés à l'augmentation des opportunités d'emploi, et en particulier dans le contexte de la nouvelle réalité, en raison de la crise du Covid-19.
- La violence continue d'être un fléau dans les écoles, malgré le peu d'études qui illustrent le problème. La violence contre les filles se manifeste par le harcèlement, les abus et le racisme, ayant pour victimes les couples et les enseignant-es. Tout cela se déroule dans un contexte où les enseignant-es sont peu formés aux questions de genre et où les programmes scolaires ne tiennent pas compte de la perspective du genre qui renforce les stéréotypes et les rôles.
- La fermeture des écoles par la crise du Covid-19 a laissé plus de 156 millions d'élèves déscolarisés et met en danger en particulier le retour des filles et des adolescentes. De même, la possibilité de poursuivre les cours désavantage pratiquement les filles et les adolescentes des zones rurales en raison du faible niveau d'accès à Internet et au TICs. L'abandon scolaire dû à la crise devrait avoir des effets très négatifs sur l'augmentation du

mariage et des grossesses chez les filles et les adolescentes dans la région et, à leur tour, avoir un impact négatif sur les taux d'abandon scolaire des filles et des adolescentes.

### Principales conclusions de l'OS 5 - Éliminer la discrimination à l'égard des filles et des adolescentes dans le domaine de la santé et de la nutrition

- Des progrès significatifs ont été réalisés dans la réduction des taux de grossesse chez les filles et les adolescentes, bien que de fortes inégalités subsistent en ce qui concerne la ruralité, l'appartenance ethnique et raciale, avec des taux de grossesse plus élevés chez les adolescentes autochtones et d'ascendance africaine, et celles vivant dans les zones rurales. Le taux de grossesse et de maternité chez les filles et les adolescentes dans la région est exacerbé par l'interdiction partielle ou totale de l'interruption de grossesse.
- Le manque de soins en ce qui concerne la grossesse et la maternité et en général la santé sexuelle et reproductive chez les filles de moins de 15 ans est grave dans toute la région, et n'apparaît pas dans les statistiques officielles. Ainsi, même dans une moindre mesure, l'absence de données spécifiques sur le groupe d'âge des 15 à 18 ans au sein du groupe des femmes en âge de procréer (15-49), ce qui empêche une analyse adéquate du problème et, par conséquent, la conception de politiques ciblées.
- L'éducation continue de déterminer si fortement les normes du genre que, pour de nombreuses adolescentes, être mère à cet âge peut être conçu comme souhaitable, percevoir leur plan de vie comme des mères et des soignantes, faisant de la maternité leur seul projet de vie.
- L'accès aux services de santé sexuelle et reproductive reste plus limité chez les adolescentes d'ascendance africaine et les adolescentes autochtones qui vivent dans les endroits les plus éloignés, ce qui accroît le risque de grossesse ou réduit l'accès aux contraceptifs au début des rapports sexuels. Pour les filles et les adolescentes en situation de handicap, les obstacles se multiplient.
- L'éducation à la sexualité compréhensif est l'une des grandes absences dans le programme éducatif de la région, bien qu'elle soit l'une des grandes exigences des filles et des adolescentes. La mise en œuvre d'une éducation sexuelle intégrale est un outil

essentiel pour réduire les grossesses chez les filles et les adolescentes et mener une vie sans violence, mais elle reste un défi pour les pays d'Amérique Latine et des Caraïbes, accru par l'influence des groupes conservateurs et anti-droits dans la région.

- La pandémie du COVID-19 a eu des conséquences qui menacent les droits sexuels et reproductifs des filles et des adolescentes et prévoient des impacts qui aggraveront les inégalités, l'accès aux services de santé et de nutrition, ce qui entraînera de grands revers dans l'exercice de ces droits. Les conséquences les plus évidentes sont déjà l'augmentation des grossesses infantiles et d'adolescentes et l'impact sur la santé mentale des filles et des adolescentes.

## Principales conclusions de l'OS 6 - Éliminer l'exploitation économique du travail des enfants et protéger les filles et les adolescentes qui travaillent

- Tous les pays d'Amérique Latine et des Caraïbes, à l'exception du Belize et l'île d'Anguilla, ont établi un âge minimum d'admission à l'emploi entre 14 et 17 ans, tel que requis par la Convention 138 de l'OIT. Malgré cette évolution normative, la réalité est qu'en 2016, 10,5 millions de filles, de garçons et d'adolescent-es de la région ont effectué du travail d'enfants et d'adolescent-es et une grande partie de celui-ci dans des conditions considérées à risque.
- Le genre reste le principal dénominateur du travail des enfants et des adolescent-es. À la campagne et en ville, les filles et les adolescentes travaillent, même si elles sont moins visibles que leurs collègues garçons en raison de l'invisibilité du travail domestique non rémunéré à domicile et de la rémunération dans les ménages tiers.
- Lorsque les filles et les adolescentes travaillent comme femmes de ménage, elles le font souvent dans des relations d'esclavage et d'exploitation, avec un salaire faible ou nul, et en équilibrant les tâches ménagères avec la fréquentation scolaire, ce qui élève les niveaux d'absentéisme et d'abandon. C'est dans leur propre foyer ou dans d'autres résidences que les filles et les adolescentes sont le plus victimes d'abus et de violence sexuels. La plupart des adolescentes travaillent de manière informelle et sans affiliation à la sécurité sociale, par conséquent, leur accès à la protection sociale est minime.

- Le travail des enfants et des adolescent-es reproduit et amplifie les inégalités. Son impact est directement lié à la pauvreté, au chômage, au faible revenu, à l'insécurité économique des familles et à l'insuffisance de l'offre éducative, de sorte que les filles les plus exploitées au travail sont celles d'ascendance africaine, autochtones, migrantes et celles en situation de handicap.
- Les filles et les femmes en situation de handicap peuvent être exploitées économiquement en raison de leur handicap, ce qui peut les exposer à des violences supplémentaires, citant le fait que les femmes et les filles souffrant de handicaps physiques ou visibles peuvent être victimes de la traite des êtres humains aux fins de mendicité forcée, pensant qu'elles peuvent susciter plus de compassion parmi les personnes.
- La pandémie du COVID-19, à court terme, a augmenté la charge de travail domestique et de soins des filles et des adolescentes à la maison. Et à long terme, les impacts de la crise du COVID-19 tendent à inverser les progrès dans la région, accentuant les inégalités et augmentant les taux de travail des enfants et des adolescentes, ainsi que le taux de filles, de garçons et d'adolescent-es impliqués dans un travail dangereux, en particulier parmi les groupes les plus pauvres ou confrontés à de multiples discriminations.

## Principales conclusions de l'OS 7 - Éliminer la violence contre les filles et les adolescentes

- Les progrès normatifs importants pour la prévention, la prise en charge et la poursuite de la violence à l'égard des femmes sont reconnus. Tous les pays ont des lois de première génération - les lois sur la violence domestique et intrafamiliale - 13 pays de l'Amérique Latine ont des règlements complets pour une protection complète contre la violence spécifique contre les femmes ; 18 pays de l'Amérique Latine et trois dans les Caraïbes criminalisent le féminicide ; plusieurs pays ont des règlements contre le harcèlement sexuel et/ou le harcèlement au travail, et même le harcèlement dans la rue, et, de manière pionnière, l'État plurinational de Bolivie a une loi contre le harcèlement et la violence politique contre les femmes. En général, les progrès normatifs sont beaucoup plus présents dans les pays d'Amérique Latine que dans les Caraïbes (Observatoire de l'égalité du genre de la CEPAL ; CIDH, 2019).

<sup>2</sup> Toutes les sources de données officielles peuvent être consultées dans le rapport.

- Le féminicide est la forme de violence la plus meurtrière contre les femmes et les filles. Le Honduras, El Salvador, le Guatemala, la Colombie et la Jamaïque figurent parmi les pays où les taux d'homicides de filles et d'adolescentes sont les plus élevés au monde.
- Les victimes sont proches des filles ; la maison, l'école ou la famille sont les endroits les plus dangereux pour elles. La violence au sein de la famille et de l'environnement va de la violence psychologique et de l'agression physique à la violence sexuelle.
- 80% des violences sexuelles dans la région sont commises contre des filles et des adolescentes âgées de 10 à 14 ans, et 90% de ces cas impliquent un contexte de viols répétés. La culture de l'impunité et l'accès insuffisant des filles et des femmes à la justice invitent les agresseurs à se répéter.
- Les adolescentes sont victimes de rapports sexuels forcés principalement par leur mari ou leur partenaire, mais aussi d'abus sexuels incestueux et de viols par des amis de la famille et des voisins. Le mariage précoce ou les unions informels sont associés à des taux plus élevés de victimisation pour la violence sexiste, y compris la violence sexuelle.
- Le harcèlement dans la rue et les abus commencent lorsque les filles ont 9 ou 10 ans et s'intensifient entre 12 et 15 ans. 60 % des adolescentes et des jeunes femmes de 15 à 25 ans ont été victimes de harcèlement sur les réseaux sociaux.
- Les filles et les adolescentes sont la majorité des victimes de la traite en Amérique Centrale et dans les Caraïbes (55 %) et 31 % des victimes en Amérique du Sud. Les filles sont également 40% des victimes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle en Amérique centrale et dans les Caraïbes, et 26 % des victimes destinées au travail forcé se trouvent en Amérique du Sud.
- Les filles et les adolescentes rurales sont confrontées à des risques croissants de violence, alors que les services aux victimes sont rares dans les zones où elles vivent. Les taux de violence sont plus élevés pour les filles d'ascendance africaine et les filles autochtones, qui souffrent aussi souvent de violences récurrentes dues à des conflits territoriaux dans des zones rurales et reculées.
- La violence et les abus contre les filles, garçons et les adolescent-es en situation de

handicap, bien que non d'une ampleur quantitative, représentent un phénomène très grave et très mal traité. La fermeture des écoles en raison de la crise du COVID-19 a accru la violence contre les filles à l'intérieur des foyers, sa pire expression étant la violence sexuelle perpétrée par leurs "proches", en particulier les beaux-pères, les pères, les frères et d'autres membres de la famille.

- Mettre en évidence, de la même manière, pendant la pandémie une plus grande propagation du trafic de matériel de maltraitance des enfants, qui dénigre et ce qui constitue les filles et les adolescentes.

### Principales conclusions de l'OS 8 – Promouvoir la sensibilisation des filles et des adolescentes et leur participation à la vie sociale, économique et politique

- La participation sociale des filles et des adolescentes dans la région est mal documentée. Les indicateurs de participation actuels ne reflètent que la situation des femmes adultes dans l'accès aux postes de décision dans les organes de l'État.
- Dans les espaces dirigés par des adultes, les filles et les adolescentes soulignent que leur participation est, pour la plupart, décorative et symbolique, et dénoncent le adultocentrisme prédominant, qui détermine que leurs voix ne sont pas prises en compte dans les processus décisionnels.
- Les adolescentes et les jeunes féministes de la région se sont positionnées ces dernières années à l'avant-garde des luttes sociales contre les mesures gouvernementales qui violent la démocratie et les droits humains, ainsi que pour obtenir des changements législatifs qui garantissent le droit des femmes à décider de leur corps.



- L'absence d'espaces de participation dans les zones rurales et les limitations de l'accès à l'Internet dans les endroits éloignés des centres urbains limitent principalement la participation des filles et des adolescentes qui vivent dans des conditions plus propices à la pauvreté et à la précarité, touchant le plus souvent principalement les femmes autochtones et d'ascendance africaine.
- La crise du COVID-19 a eu des conséquences qui limitent la participation et la mobilisation des filles et des adolescentes dans les espaces face à face. En même temps, la situation d'enfermement, alliée à une génération plus connectée et familière avec les médias numériques, a conduit à une plus grande articulation de leurs actions et revendications sur les réseaux sociaux contre les atteintes aux droits des filles et des adolescentes.

### Principales conclusions en matière de justice climatique pour les filles et les adolescentes

- Alors que la plupart des instruments normatifs internationaux et régionaux relatifs au changement climatique et à la gestion des risques reconnaissent l'importance de la participation des femmes et de l'intégration d'une perspective du genre, les filles et les adolescentes sont peu mentionnées.
- L'Amérique Latine et les Caraïbes sont une région particulièrement vulnérable aux effets du changement climatique. Vingt-six millions et demi d'enfants d'Amérique Latine et des Caraïbes vivent dans des zones à haut risque. Plus de 60 millions de filles et de garçons en Amérique Latine et dans les Caraïbes ont été touchés au cours des 30 dernières années par un événement météorologique extrême ou une catastrophe.
- Les filles, les adolescentes et les jeunes de la région, reconnaissant les interconnexions entre les différentes luttes, se sont positionnées à la tête des mouvements qui réclament la justice climatique ; tout comme les mouvements féministes de la région intègrent visiblement la lutte contre le changement climatique dans leurs agendas. Pourtant, comme dans d'autres domaines, la prise de décision reste masculinisée.
- Les filles dans des conditions de pauvreté plus élevées, qui dans la région sont surreprésentées dans les filles rurales, autochtones, d'ascendance africaine et

en situation de handicap, sont également celles qui souffrent le plus et souffriront davantage de l'injustice climatique. Ainsi, la pauvreté accroît la vulnérabilité aux effets du changement climatique, et ceux-ci, à leur tour, génèrent plus de pauvreté.

- Les filles, les adolescentes et les communautés autochtones doivent jouer un rôle de premier plan dans la lutte contre le changement climatique non seulement en raison des énormes impacts qu'elles ont sur leur vie, mais aussi en raison de leurs connaissances ancestrales et de leur proximité avec la nature.



# Boîte à souhait des filles et adolescentes

## En 2050 je voudrais:

- Que nous ne nous soucions pas pour l'éducation sexuelle.
- Qu'il n'y aurait pas de stéréotypes, par exemple, de beauté.
- Qu'il doive y avoir la pleine participation des filles, que le monde sait que nous sommes là, que nous sommes présentes.
- Que nous puissions nous exprimer en liberté et être entendues.
- Que vous ne soyez pas pointé sur votre corps, votre couleur de cheveux, la façon dont vous parlez ou vous vous exprimez.
- Que nous n'aurons pas à réfléchir sur le mariage.
- Transformer le papier écrit en réalité.
- Que les politiques publiques aient une perspective du genre.
- Que les fonctionnaires soient formé-es en genre
- Que les écoles soient un acteur important dans la défense des droits des filles.
- Que le mouvement féministe aborde l'enfance et la jeunesse.
- Que la société accepte les filles telles qu'elles sont, et mettre de côté le machisme, le racisme et l'homophobie.
- Atteindre l'égalité du genre et mettre fin à la discrimination des filles, des femmes et des personnes LGBTI+.
- Que chaque fille, adolescent et jeune soit respectée.
- Que les filles aient accès à la justice.
- Que nous puissions décider de nos corps.
- Nous allons arriver à une société sans machisme.
- Que la diversité soit respectée, car nous sommes différentes en tant que personnes.
- Qu'il n'y a pas de peur de l'État et ayons confiance en lui.
- Que la situation des filles noires des Caraïbes puisse améliorer.
- Que nous traitons les unes et les autres également.
- Que respectent les droits de l'enfance.
- Qu'il n'y ait pas de problèmes que nous traversons maintenant.
- Qu'il y ait moins de discrimination.
- Qu'il y ait moins de filles et de garçons dans la rue.
- Qu'il y ait moins de contamination.

**“Dans 30 ans, j’imagine un monde gouverné par des femmes, des filles et des adolescentes”.**

**Le chapitre des filles reste en vigueur : les “anciens” problèmes sont terminés et de nouveaux s’y sont ajoutés, dans un contexte où les forces ultraconservatrices et anti-droits ont réussi à s’introduire dans la prise de décision politique dans de nombreux pays de la région.** La réalité des filles et des adolescentes dans la région de l’Amérique Latine et des Caraïbes traversée par des identités multiples et variées qui dérivent de l’histoire même du continent en tant que territoire original riche et diversifié et, en même temps de colonisation, conquête et exploitation. Un territoire et une histoire marqués par un patriarcat raciste profondément enraciné qui détermine des niveaux élevés d’inégalité et d’exclusion.



Photo: UNICEF LACRO / 2020 / González

25 ans après la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, qui a abouti à l’adoption du Programme d’action de Beijing, la plupart des questions inscrites dans son chapitre consacré aux filles et aux adolescentes sont toujours en vigueur en Amérique Latine et dans les Caraïbes. Les changements profonds dans la région découlent de l’avancée de la mondialisation néolibérale et technologique qui a conduit, dans de nombreux cas, à complexifier ces “vieux” problèmes, tels que les grossesses infantiles ou le mariage et les unions précoces, et à acquérir des expressions nouvelles et diverses. À leur tour, de nouvelles préoccupations, telles que la justice climatique ou le harcèlement sur les réseaux sociaux, sont devenues présentes et ont de plus en plus d’impact sur la vie des filles et des adolescentes de la région. Les luttes des différents mouvements sociaux, féministes, LGBTI+, pour l’égalité raciale et pour les droits des peuples autochtones et des personnes en situation de handicap ont rendu visibles les différents visages et bords que tous ces problèmes présentent en fonction des différentes identités des personnes, et des facteurs et mécanismes de discrimination qui les traversent.

Comme pour les groupes “impuissants”, dans ce cas les filles et les adolescentes, la lutte pour l’exercice de leurs droits est lourde de hauts et de bas, et généralement, face au même problème, il y a des avancées et des revers qui rendent leur analyse et leur traitement plus complexes. Un exemple clair est l’accès à l’éducation, où des progrès plus objectifs sont identifiés au niveau régional, et aujourd’hui les filles et les adolescentes ont dépassé leurs homologues masculins à tous les niveaux et dans presque tous les pays. Malgré cela, les systèmes éducatifs restent imprégnés de stéréotypes et de pratiques qui établissent des rôles et des attentes différents pour les filles et les garçons. De même, les filles et les adolescentes sont aujourd’hui beaucoup plus conscientes et informées de leurs droits qu’il y a 25 ans ; malgré cela, les réseaux sociaux et les médias imposent des attitudes et des pratiques contraires à leur liberté et à leur autonomie. Ainsi, les progrès remarquables de la participation croissante des filles et des adolescentes aux mouvements féministes et environnementaux dans différents pays, coexistent avec un contexte régional où les forces ultraconservatrices et anti-droits ont réussi à entrer dans la prise de décision politique et, dans plusieurs pays de la région, compromettent sérieusement les progrès réalisés jusqu’à présent.

**L’Amérique Latine et les Caraïbes, une région pionnière dans l’élaboration d’un programme régional pour les droits des femmes, bien que les filles et les adolescentes ne soient pas encore visibles.** En termes de progrès, il est nécessaire de reconnaître, bien qu’il y ait encore beaucoup à être fait, l’importance du développement normatif, institutionnel et politique pour la protection des enfants, ainsi que pour la promotion des droits des femmes et de l’égalité du genre qui a eu lieu dans la région et qui ont progressé dans la visibilité et l’approche des conditions et des besoins spécifiques de la vie des filles et des adolescentes. Reconnaisant cela, il est important de mentionner que dans la pratique, les programmes pour la protection des filles, garçons et des adolescent-es évitent souvent une perspective de genre, tandis que les programmes pour les droits des femmes et l’égalité du genre nécessitent souvent une perspective du cycle de vie et une perspective intergénérationnelle.

Il en va de même dans les cadres normatifs qui ont été élaborés pour la protection des droits et l’élimination de la discrimination ethnique et raciale, dont beaucoup, tout en s’efforçant de rendre visibles et d’intégrer les revendications des femmes et l’égalité des sexes, souffrent presque toujours d’une perspective d’âge qui permet, tout en s’attaquant aux intersections existantes, de rendre visibles et de résoudre les problèmes spécifiques auxquels sont confrontées les filles et les adolescentes de la région dans leur diversité.

Si la mise en œuvre des cadres normatifs est généralement une dette en souffrance dans la région, elle l'est encore plus en ce qui concerne les filles et les adolescentes. La volonté politique réelle limitée se traduit par la rareté des ressources publiques allouées aux différents organes de l'État pour une mise en œuvre efficace ; le manque de connaissances et de compétences des agents publics responsables qui permettent aux stéréotypes et aux pratiques discriminatoires de persister dans leur mise en œuvre, ainsi que par les incompatibilités et l'absence d'harmonisation normative entre les différents niveaux de l'administration de l'État, limitant largement la possibilité pour les filles et les adolescentes d'exercer les droits qui leur sont conférés par la loi. La crise du COVID-19 a rendu cette situation encore plus difficile, en particulier pour les personnes vivant dans des conditions plus difficiles de pauvreté et d'exclusion, et celles appartenant à des groupes plus discriminés, tels que les filles autochtones ou d'ascendance africaine.

**Les filles et les adolescentes, en particulier les plus victimisées de discrimination, restent invisibles dans les statistiques officielles.** Alors que la Stratégie de Montevideo (2016) souligne l'importance du développement d'indicateurs et de systèmes statistiques pour comprendre et traiter la situation des filles, des adolescentes et des femmes, dans le but de "transformer les données en informations, en informations en connaissances et en connaissances en décisions politiques", les filles et les adolescentes d'Amérique Latine et des Caraïbes restent statistiquement invisibles, avec des exceptions nationales et thématiques limitées. Ce fait a été clairement identifié tout au long du présent rapport et dans chacune des sections qui traitent des sujets contenus dans le Chapitre des filles et aussi les sujets émergents. À l'exception des questions largement évoquées concernant les mariages et les unions précoces, les grossesses dans l'enfance et l'adolescence ou les taux de scolarisation, les filles et les adolescentes, et plus encore les moins de 12 ans, n'apparaissent pas dans les statistiques officielles, encore moins lorsqu'il s'agit de données régionales. Cela est grave, d'autant plus que l'invisibilité statistique des filles et des adolescentes d'ascendance africaine, autochtones, LGBTI+, migrantes et adolescents déplacés ou en situation de handicap, est absente dans la plupart des cas de toutes les statistiques officielles.



Photo: UNICEF Bolivia / 2018 / Andrade



# Priorités des filles et des adolescentes en Amérique Latine et dans les Caraïbes

Les filles et les adolescentes consultées ont donné la priorité à une série de problèmes auxquels elles sont confrontées quotidiennement et qui ont marqué l'organisation des recommandations. Ceux-ci seront partagés, discutés et validés avec les filles et les adolescentes qui ont participé à des consultations, les mouvements féministes et les organisations travaillant pour l'égalité, les agences des Nations Unies et les représentant-es institutionnels.

Les priorités identifiées par les filles et les adolescentes consultées sont englobées dans 7 domaines, qui sont développés plus en détail dans le rapport. Leurs priorités incluent:

1. Les filles et les adolescentes **exigent de vivre sans violence**: les filles disent arrêtez à la violence et l'exploitation sexuelle; elles exigent de pouvoir circuler tranquillement et en toute sécurité dans les rues; elles exigent la fin de l'impunité des agresseurs et de ceux qui les maltraitent; et elles veulent grandir et vivre sans peur.
2. Les filles et les adolescentes, et encore plus les filles et les adolescentes d'ascendance africaine, **demandent qu'on ne leur traite pas comme des objets et qu'on ne les sexualisent pas**.
3. Les filles et les adolescentes **veulent être traitées sans aucune discrimination**: les filles et les adolescentes veulent que leurs droits soient respectés et traités de manière égale dans leurs foyers et dans leurs communautés ; les filles et les adolescentes exigent une éducation égale.
4. Les filles et les adolescentes **exigent une éducation sexuelle compréhensive** et qu'elles peuvent décider de leur corps.
5. Les filles et les adolescentes veulent **participer et décider** des questions qui les concernent.
6. Les filles et les adolescentes ont besoin de la **justice climatique** pour vivre et grandir.
7. Les filles et les adolescentes devraient être **visibles dans les statistiques**.



Photo: Andrea RegoBarros, Recife (Brazil) 2018

© Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)  
Mars 2021

Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes  
Rue Alberto Tejada, edificio 102  
Ciudad del Saber,  
Panama, République du Panama  
Case postale : 0843-03045  
Téléphone : +507 301 7400  
[www.unicef.org/lac](http://www.unicef.org/lac)  
Twitter : @uniceflac  
Facebook : / uniceflac

unicef   
pour chaque enfant